



DIPLÔME D'ÉTUDES EN LANGUE FRANÇAISE (DELF) B1

OBJECTIFS

Le DELF est un diplôme officiel délivré par le ministère français de l'Éducation nationale, pour certifier les compétences en français des candidats étrangers et des Français originaires d'un pays non francophone et non titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire ou supérieur public français.

Le niveau B1 se caractérise par la capacité du locuteur à comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières ; à se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée ; à produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt ; à raconter un événement, une expérience ou un rêve, à décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.

CONTENU

Présentation des épreuves.
Entraînement complet à l'oral et à l'écrit.
Simulations.
Examens blancs.

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis

PUBLICS

Tout public

VALIDATION

Certification du ministère de l'Education nationale

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuves finales d'examen

SERVICES VALIDEURS

Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse

TARIF

Consulter le Greta

DURÉE INDICATIVE

12 heures

A NOTER

Le DELF se compose de 4 diplômes indépendants, correspondant aux quatre niveaux du Cadre européen de référence pour les langues (www.coe.int) - niveaux : A1 - A2 - B1 - B2

Contacts



FICHE FORMATION

Mise à jour le 11 Janvier 2022

